

MEDISUP Paramédical

STAGE INTENSIF CONCOURS KINÉSITHÉRAPIE 2009

☒ Ce stage intensif s'adresse :

- aux élèves des classes de Terminale : il leur permet de réviser les programmes et de cibler les difficultés spécifiques des concours pour être prêts à la date du concours qui a lieu bien avant les épreuves du baccalauréat.
- aux bacheliers des années antérieures : il offre une révision intensive et efficace à proximité des dates des concours pour leur permettre de les aborder sereinement et en pleine possession de leurs moyens.

- ☒ La préparation est composée de séances au cours desquelles les notions théoriques essentielles sont revues et de TD permettant de s'entraîner à partir d'annales récentes et d'exercices judicieusement choisis.

Date	Du 16 au 21 février 2009
Durée	25h Biologie 8h, Physique 8h, Chimie 6h Un concours blanc général de 3h
Concours préparés	Région parisienne (ADERF, CEERF, Assas, EFOM, Liège, Saint-Michel, AP-HP Lariboisière) Berck sur mer, Montpellier, Nantes et Rennes.

Cette préparation permet de présenter également les concours de manipulateur radio et de pédicure – podologue qui ne comporte que l'épreuve de biologie.

☒ Frais de stage : 440 €

- ☒ Les professeurs possèdent une grande expérience des différents concours de kinésithérapie. Ils maîtrisent parfaitement les exigences attendues lors des épreuves et apportent aux étudiants l'encadrement nécessaire à leur réussite. Pédagogues et motivés, ils font la réputation de notre établissement depuis de nombreuses années.

☒ La garantie Médisup Paramédical

Un étudiant qui ne serait reçu à aucun concours à l'issue de son stage, bénéficie d'une réduction égale aux frais de stage s'il s'inscrit à la Préparation Annuelle à Médisup Paramédical.

☒ Inscription en Stage Intensifs aux concours 2009

Le bulletin peut être envoyé, accompagné d'un chèque du montant des frais de scolarité à l'ordre de Médisup au secrétariat à partir du 17 novembre 2008.

Le nombre de places étant limité, Médisup Paramédical ne peut garantir toutes les inscriptions.

L'annulation est possible sans retenue en nous prévenant par courrier recommandé au plus tard le 19 janvier 2009. Passée cette date, les frais de scolarité seront remboursés avant le début des cours du stage minorés d'une somme de 45 €. Une fois commencé, le stage intensif ne peut plus être remboursé. Le remboursement dégage Médisup de toute obligation d'enseignement.

Médisup Paramédical - tel : 01 43 26 61 71
13, passage Dauphine, 75006 Paris

Bulletin d'inscription au Stage intensif Kinésithérapie

Médisup Paramédical - 13, passage Dauphine, 75006 Paris - tel : 01 43 26 61 71



Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : Portable : e-mail :

Situation scolaire pour l'année 2008/2009 :

Je m'inscris au stage intensif 2009 de préparation aux concours de kinésithérapeute et je verse la somme de 440 €

Fait à le

Signature :